



**1ÈRES ASSISES
DE L'EAU DES
RIVES DU RHÔNE**

**SYNTHESE DE LA
JOURNÉE**

12 JUIN 2024

PROGRAMME DE LA JOURNEE

Animation : Pierre Fillatre (Contrechamps)

Mot d'accueil

- Régis Vialatte, Maire de Clonas-sur-Varèze
- Philippe Delaplacette, Président du Syndicat Mixte des Rives du Rhône

Table Ronde N°1 : Planifier et réduire les besoins en eau

- Loïc Morel, Président du SCoT de la Vallée Drôme Aval
- Cécile Rossi, Directrice du SCoT de la Vallée Drôme Aval
- Jean-Pierre Royannez, Vice-Président à la Chambre d'Agriculture Régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Table Ronde N°2 : L'exemple du PTGE de la nappe alluviale du Rhône au Péage-de-Roussillon

- Sylvie Dezarnaud, Présidente d'Inspira et de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône
- Carl Patois, Administrateur unique au GIE Osiris
- Yves Prat-Mairet, Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale de l'Île de la Platière au CEN Isère

Table Ronde N°3 : La SLGRI, Solution pour travailler collectivement sur une meilleure prise en compte du risque inondation

- Cédric Lansou, Directeur du Syndicat Mixte des Rives du Rhône
- Laurent Teil, Maire de Sablons
- Emmanuelle Tachaires, Chargée de mission inondation au SIRRA

Conclusion

- Frédéric Dubouchet, Vice-Président en charge de l'Eau au Syndicat Mixte des Rives du Rhône

1ÈRE ASSISES DE L'EAU DES RIVES DU RHÔNE

Le Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) a organisé les 1ères Assises de l'eau des Rives du Rhône qui se sont déroulées le mercredi 12 juin de 9h à 16h30 à Clonas-sur-Varèze (38). Ces assises ont réuni près de 80 personnes le matin et 50 l'après-midi.

Cet évènement majeur co-organisé avec les services de l'Etat, a abordé les questions relatives à la disponibilité de la ressource en eau et à la prise en compte du risque inondation dans les politiques d'aménagement et de planification. Les discussions sont destinées à préparer la future révision du SCoT des Rives du Rhône, en proposant un panel de solutions, sans pour autant procéder à des arbitrages immédiats. Ces solutions prennent en compte les enjeux de quantité et de qualité d'eau, ainsi que du risque inondation.



TABLE RONDE N°1 : PLANIFIER ET RÉDUIRE LES BESOINS EN EAU

La première table ronde portait sur la présentation des actions entreprises pour gérer la ressource en eau, en mettant en avant le besoin de tous les acteurs d'évoluer dans leurs process et façons de faire face aux défis climatiques. Les discussions ont mis en lumière la nécessité d'adopter des mesures drastiques mais partagées collectivement pour préserver la ressource en eau. La sensibilisation des acteurs autour des enjeux de l'eau a été identifiée comme cruciale pour gérer durablement cette ressource, tout comme la nécessité de réfléchir collectivement à des solutions réalistes, satisfaisantes et permettant à chaque acteur de continuer à vivre/produire sur le territoire. Dans le contexte actuel où la disponibilité de la ressource en eau devient de plus en plus contrainte, s'assurer qu'elle est suffisante pour permettre aux projets envisagés d'être faisables doit constituer un préalable à la définition des documents de planification et de stratégie d'aménagement.

Le témoignage du SCoT de la Vallée de la Drôme Aval a permis de mettre en avant la nécessité pour ce territoire de réaliser une étude sur le bilan besoins ressources à l'horizon 2040, permettant de justifier de l'adéquation du projet de territoire à la ressource. Le rôle du syndicat mixte porteur du Scot a permis aux élus et acteurs de l'eau d'échanger, de comprendre les besoins de chacun et de définir un projet de territoire.

Mettre en cohérence le développement territorial et les ressources en eau potable



La chambre d'agriculture régionale a rappelé que les agriculteurs se sont saisis de ces problématiques liées à la ressource en eau et ont enclenché des solutions pour adapter leurs pratiques agricoles depuis une vingtaine d'année. Des efforts significatifs ont été fournis par le secteur agricole, qui a réussi à économiser 69% de l'eau entre 2013 et 2021 sur le bassin Rhône Méditerranée Corse. Mais les conséquences du changement climatique attendues à l'avenir étant très fortes, la profession agricole devra, comme l'ensemble des acteurs, poursuivre ses efforts et prendre de nouvelles mesures fortes pour répondre aux défis de l'adaptation climatique. Chaque usager de la ressource doit s'adapter et travailler avec l'ensemble des autres acteurs pour définir la gestion la plus efficiente.

69 % des économies d'eau

sont réalisées par le secteur agricole entre 2013 et 2021,
sur le bassin Rhône Méditerranée

TABLE RONDE N°2 : L'EXEMPLE DU PTGE DE LA NAPPE ALLUVIALE DU RHÔNE AU PÉAGE-DE-ROUSSILLON

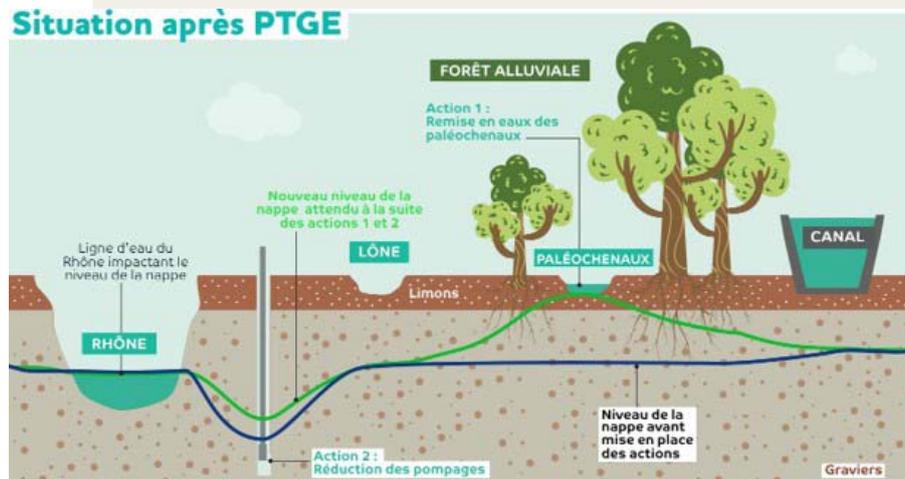
La deuxième table ronde portait sur le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) de la nappe alluviale du Rhône à Péage-de-Roussillon avec l'intervention des représentants de 3 des acteurs partie prenante de cette démarche. La nappe alluviale du Rhône est identifiée en déséquilibre quantitatif depuis 2010. Depuis, plusieurs études et réunions de travail et de validation ont été réalisées dans l'objectif de répondre à 4 grandes problématiques : sauvegarder la forêt alluviale de l'île de la Platière, s'assurer d'une ressource en eau suffisante pour les usages eau potable, industrie et agriculture, et s'assurer du financement des différentes actions à mettre en œuvre à la fois sur le court et le long terme. Ce projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau a été validé le 14 mai 2024 avec un programme d'action estimé à plus de 12 M€ entièrement financé par les différents partenaires du PTGE.

PROJET MULTIPARTENARIAL



Les intervenants de cette table ronde ont témoigné du long chemin parcouru pour la finalisation et la validation de ce PTGE. Ce temps long a permis de dégager un consensus acceptable par chacune des parties prenantes permettant de répondre aux enjeux initiaux tout en s'assurant de la faisabilité du PTGE grâce à un plan de financement validé et financé. Les participants ont notamment rappelé le rôle essentiel de médiateur et « chef d'orchestre » joué par le sous-préfet de Vienne.

Situation après PTGE



23 % de la Forêt alluviale connectée à la nappe

Connexion permanente

54 ha

(contre 16 ha actuellement)

TABLE RONDE N°3 : LA SLGRI, SOLUTION POUR TRAVAILLER COLLECTIVEMENT SUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION

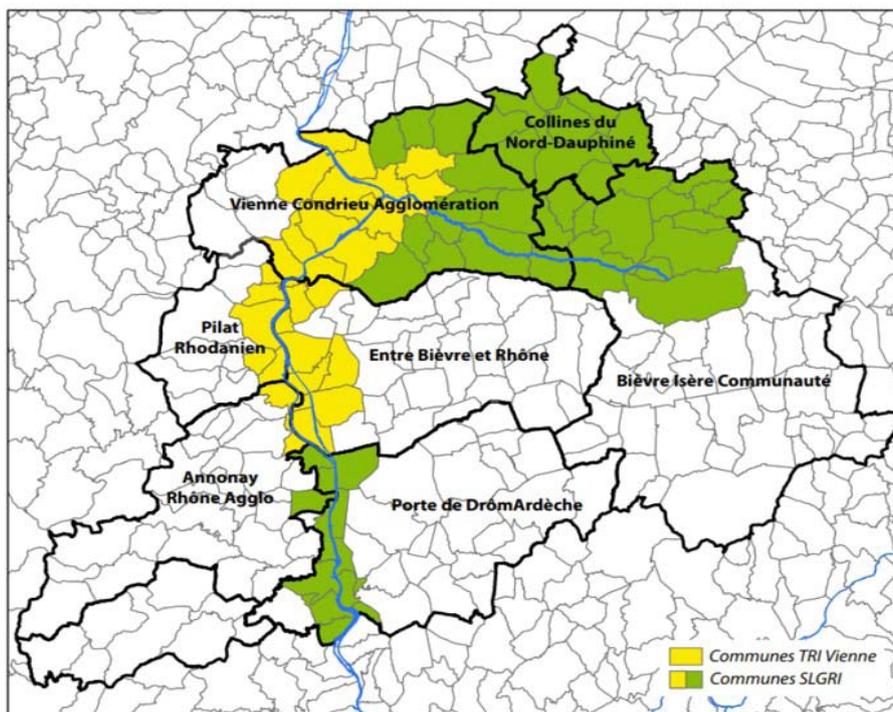
La troisième table ronde a été consacrée à la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) du TRI de Vienne. Contrairement à d'autres SLGRI, celle du TRI de Vienne, sur la partie concernant le fleuve Rhône, aujourd'hui orpheline de co-portage par un acteur local. Ce portage est donc aujourd'hui effectué uniquement par l'Etat qui n'a à ce jour mis en œuvre qu'une seule action du plan d'actions.

70 Communes

7 EPCI dont 5 des Rives du Rhône

3 Scot

5 Départements



PÉRIMÈTRE DE LA SLGRI DU TRI DE VIENNE

La table ronde avait pour objectif :

- De présenter les conclusions de l'étude d'opportunité d'un co-portage de la SLGRI sur le fleuve Rhône par un acteur local ;
- De montrer les difficultés dans la gestion du risque inondation sur le territoire dans la situation actuelle ;
- D'apporter un éclairage sur les avantages de ce co-portage en présentant le cas de la partie bassin de la Gère de la SLGRI du TRI de Vienne dont le SIRRA assure le co-portage du plan d'actions.

Les intervenants de cette troisième table ronde ont souligné que la culture du risque s'était estompée au fil du temps sur le territoire, d'autant plus en lien avec le fleuve Rhône, rendant cruciales les actions de sensibilisation et de coordination entre les différents acteurs locaux.

Si cette table ronde n'avait pas vocation à définir quel acteur local devait co-porter la SLGRI, les intervenants et les participants dans la salle ont affirmé le fait qu'il est indispensable que la question du risque inondation du fleuve Rhône soit mieux pris en compte à l'avenir au travers la mise en œuvre de la SLGRI. La nécessité que les différents acteurs soient prochainement réunis pour échanger sur ce sujet, afin de définir les modalités de sa mise en œuvre et a été confirmé lors de ces assises de l'eau sous l'égide d'un préfet ou sous-préfet du territoire comme cela a été fait sur le PTGE de l'île de la Platière.

CONCLUSION DE LA JOURNÉE

En conclusion de cette journée, les points suivants sont à retenir :

- Le Scot des Rives du Rhône va être révisé au cours du prochain mandat, notamment pour prendre en compte la trajectoire ZAN à partir de 2031. La question de la ressource en eau sera primordiale et devra être prise en compte le plus en amont possible pour s'assurer de la faisabilité et de la crédibilité du projet politique inscrit dans le futur Scot. Pour ce faire, le Syndicat Mixte des Rives du Rhône devra disposer de données et d'études réalisées au niveau local pour s'assurer de la disponibilité de la ressource en eau mais aussi de la prise en compte du risque inondation, afin de justifier les différents projets locaux inscrits au Scot (extensions de ZAE, accueil de population, projets touristiques...).
- Le dérèglement climatique est une réalité et va aggraver le risque inondation et ses conséquences, ainsi que la vulnérabilité de la ressource en eau. Dans ce cadre, l'ensemble des acteurs (habitants, collectivités, industriels, agriculteurs, acteurs du tourisme...), qui ont déjà fourni des efforts, devront les poursuivre et être encore plus ambitieux à l'avenir. La réussite de ce travail ne pourra être effective qu'au travers de la mise en place d'instance et de lieux d'échanges avec l'ensemble des acteurs afin de comprendre leurs besoins et leurs contraintes et d'apporter des solutions satisfaisantes et partagées à chaque acteur.
- Le faible portage de la SLGRI du TRI de Vienne sur la partie du fleuve Rhône ne permet pas aujourd'hui de répondre aux enjeux liés au risque inondation et à la protection des personnes et des biens de manière satisfaisante. L'organisation d'une instance d'échange réunissant les différents acteurs de l'Etat et du territoire dans les prochains mois est nécessaire afin d'établir un état des lieux partagé des attentes de chacun et de mettre en œuvre le plan d'actions de la SLGRI.
- La question de la qualité de l'eau, et notamment de la question des PFAS, n'a pas été abordé dans les différentes tables rondes de la journée au regret de certains participants. Si les enjeux liés à la qualité de l'eau (potable, des cours d'eau, des nappes...) sont tout aussi essentiels que ceux liés à la quantité ou au risque inondation, le Scot en tant que document de planification a toutefois peu de capacités d'intervention et d'encadrement sur ces sujets. Ce sujet de la qualité de l'eau et des PFAS a toutefois vocation à être abordé dans le cadre d'autres instances telles que les assises de l'eau départementales.

De prochaines assises de l'eau des Rives du Rhône ont vocation à être organisées, notamment en lien avec la future révision du Scot.





SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE

Espace Saint-Germain, bâtiment L'Elipse
30, Avenue Général Leclerc
38200 VIENNE

T. 04 74 48 64 71 / contact@scot-rivesdurhone.com

scot-rivesdurhone.com